

Monsieur Luc Johann
RECTEUR de L'Académie de Lille,
Rectorat de Lille,
20 Rue Saint-Jacques, 59000 Lille

Lille, le 23 juin 2017

Monsieur le Recteur de l'Académie de Lille,

Alors que commencent les épreuves orales des épreuves anticipées du baccalauréat, des professeurs de Français examinateurs nous interpellent à nouveau sur les conditions d'examen pour cette session.

Le nombre de jour d'interrogation orale est en augmentation, sans que le nombre de candidats par jour diminue. En effet, chaque examinateur fait toujours passer 14 candidats par jour, alors que le CHSCT préconise de ne pas dépasser 11 candidats. Certains collègues auraient même à interroger jusqu'à 8 candidats par demi-journée.

Nous comptons cinq jours et demi d'interrogations pour un bon nombre d'examineurs, soit 77 candidats. Tous les examinateurs semblent avoir 60 copies de première, certains ont même eu des copies de BTS qu'ils viennent de rendre. On atteint les 150 candidats, voire plus.

De plus, la répartition des jours de passation de l'examen oral est dégradée par rapport aux années précédentes (1 jour, 1 we, puis 5 d'affilées, contre, 2 puis 3, ou 3, puis 2. Les professeurs examinateurs avaient pourtant demandé à ce que l'enchaînement 3 jours-WE-puis 2 jours soit privilégié.

Par ailleurs, certains examinateurs ne sont convoqués que 2 ou 3 demi-journées. Mais comme ils se partagent alors un jury, ils ont le même nombre de listes à préparer que ceux qui interrogent 11 demi-journées. Comme il est impossible de savoir à l'avance quel élève passera quel jour, les listes n'étant pas disponibles assez tôt ; il leur faut tout préparer.

Enfin, cette année, la répartition des descriptifs entre les examinateurs a été faite de manière moins judicieuse. Habituellement, chacun interroge des élèves de 4 ou 5 classes différentes, et préparent donc 4 ou 5 listes, pour interroger entre 10 et 20 élèves sur chaque liste. Cette année le nombre de descriptifs par examinateur s'est envolé. De ce fait, un examinateur interroge soit quasiment la totalité d'une classe (alors qu'habituellement une classe est interrogée par au moins 2 professeurs différents) soit 1, ou 2 ou 4 élèves d'une classe. Ce n'est ni dans l'intérêt des élèves, ni dans celui des examinateurs.

Des collègues qui interrogent 2 ou 3 jours ont ainsi 12 descriptifs à préparer ! Ils interrogent de petites fractions de classe, entre 1 et 5 élèves. Or la consigne de l'inspection est toujours la même : il faut pouvoir évoquer avec l'élève tout ce qui a été fait en classe ! On passe sur la quantité astronomique de photocopies : certains proviseurs qui le savaient ont demandé à ce que les descriptifs soient photocopiés en 4 exemplaires (et non en 3, comme les années précédentes), mais pas tous. Dans les conditions actuelles de l'examen, il manque des photocopies, des collègues sont repartis de la réunion sans la totalité de leurs descriptifs, les coordonnateurs ont dû les photocopier dans leur établissement (car il est impossible de faire des photocopies dans les centres d'examen) et les envoyer à domicile.

N'oublions pas que les mêmes professeurs corrigent leur lot de copies trois jours avant et après ces épreuves orales. Et que bien souvent, on leur a demandé de surveiller les premières épreuves écrites du baccalauréat, alors qu'ils avaient déjà les descriptifs d'oraux à préparer. Nous réitérons notre demande que des journées de convocations pour études des descriptifs soient mentionnés sur les convocations. C'est la seule manière de garantir à tous professeurs de Français examinateurs, des conditions de préparation équitables et conformes aux exigences de l'examen.

La FNEC FP FO réaffirme son attachement au baccalauréat comme examen ponctuel, national et anonyme, premier grade universitaire, et revendique de meilleures conditions d'examen plus respectueuses du travail des professeurs et des élèves. Nous demandons donc que des collègues non convoqués le soient en urgence pour renforcer la ressource dans les centres, et en prévision des besoins de suppléances que ces conditions de travail risquent de générer. Nous sommes sûrs que les demandes d'amélioration des professeurs examinateurs peuvent être mieux prises en compte, dans l'intérêt de tous.

Pour le SNFOLC et la FNEC FP FO, Guillaume Maës, secrétaire départemental.

